

SAS J. GRENOUILLET  
34, rue Raynouard  
75016 - PARIS

Philippe GUILLARD  
107, boulevard Raspail  
75006 - PARIS

**MASTRAD**

Société Anonyme  
Au capital de 641.054,97 Euros

32, rue de Cambrai  
**75019 - PARIS**

RCS PARIS 394 349 773

\*\*\*\*\*

**COMMISSARIAT AUX COMPTES**

de

**L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**MASTRAD S.A.**

Société Anonyme  
Au capital de 641.054,97 Euros

32, rue de Cambrai  
**75019 - PARIS**

RCS PARIS 394 349 773

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025**

A l'assemblée générale de la société MASTRAD SA,

**1 - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MASTRAD SA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 - Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes 1 - « activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice », 2 - « Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice et perspectives », 3 - « Règles et méthodes comptables », 3-3- « Créances et dettes », 4-6 - « Créances clients et comptes rattachés » et 5-2-6 « Provisions pour dépréciations des autres créances » de l'annexe des comptes annuels.

## **3 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### **- Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, entre autres, des immobilisations, des créances et des dettes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Estimations comptables

Nous avons notamment procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des amortissements sur les immobilisations incorporelles, l'appréciation des immobilisations financières et les provisions sur stocks et sur créances, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2025 s'établit à 1.119 euros sont évalués à leur coût de revient et, sur la base de leur valeur d'utilité, font partiellement l'objet de dépréciation selon les modalités décrites dans l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations, tout en sachant que celles-ci reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4 - Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : Du fait du logiciel, la ventilation par tranches de retard des factures (émises et reçues) et le montant total des factures non réglées (reçues et émises) à la date de clôture dont le terme est échu sont mentionnés Toutes Taxes Comprises.

#### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4.

#### **5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **6 - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définis et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,  
Le 29 octobre 2025

SAS J. Grenouillet  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Paris

Philippe GUILLARD  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie de Paris



Vincent HAMOU  
Associé



# **ANNEXES**

## I. BILAN AU 30/06/2025

### A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	175 669	142 694	32 975	57 243
Frais de développement	440 576	440 455	121	941
Concessions, brevets et droits similaires	738 147	626 293	111 855	208 625
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	678 989		678 989	394 086
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	4 676 897	3 862 046	814 850	1 078 227
Autres immobilisations corporelles	115 543	61 290	54 253	62 282
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	325 663		325 663	349 930
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	371 753	370 634	1 119	1 119
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	326 318		326 318	258 273
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 849 555</b>	<b>5 503 412</b>	<b>2 346 143</b>	<b>2 410 726</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	77 652		77 652	3 233
Avances, acomptes versés sur commandes	132 472		132 472	121 068
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	100 621		100 621	390 673
Autres créances	7 439 887	7 214 492	225 395	778 049
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				138 663
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	4 528		4 528	202 531
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	264 153		264 153	358 435
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>8 019 313</b>	<b>7 214 492</b>	<b>804 820</b>	<b>1 992 652</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	482 062		482 062	4 828
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 350 929</b>	<b>12 717 904</b>	<b>3 633 025</b>	<b>4 408 206</b>

## B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital social ou individuel (dont versé : 412 140 )	412 140	1 648 558
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 340 928	2 340 928
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )		
Report à nouveau	-1 051 244	-1 530 221
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-1 520 472</b>	<b>-757 441</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>181 352</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Provisions pour risques	601 917	4 828
Provisions pour charges		
	<b>PROVISIONS</b>	<b>601 917</b>
		<b>4 828</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	151 945	92 445
Autres emprunts obligataires	760 590	760 590
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	476 206	424 212
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : )	9 166	9 166
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 509	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905 154	831 812
Dettes fiscales et sociales	131 773	167 534
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	268 953	62 300
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	40 090	
	<b>DETTES</b>	<b>2 748 387</b>
Ecart de conversion passif	101 370	353 494
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 633 025</b>	<b>4 408 206</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2025

Rubriques	France	Exercice 2025 Exportation	Total	Exercice 2024
Ventes de marchandises	114 579	4 267	118 845	1 541 556
Production vendue de biens	150		150	-54
Production vendue de services	351 183		351 183	368 104
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>465 912</b>	<b>4 267</b>	<b>470 179</b>	<b>1 909 607</b>
Production stockée			295 061	296 136
Production immobilisée			8 000	3 000
Subventions d'exploitation			3 775	79 296
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			32 958	7 736
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>809 973</b>	<b>2 295 774</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			105 745	967 602
Variation de stock (marchandises)			-74 419	-3 233
Achats de matières premières et autres approvisionnements			14 820	6 888
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 049 310	1 117 159
Impôts, taxes et versements assimilés			22 795	27 962
Salaires et traitements			369 867	429 104
Charges sociales			165 325	203 244
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			504 500	491 089
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				6 125
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			2 124	162 550
Autres charges				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>2 160 068</b>	<b>3 408 489</b>
			<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 350 095</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				<b>-1 112 715</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>566 471</b>	<b>1 024 108</b>
Produits financiers de participations			430 950	447 255
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			658	405 321
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 828	3 961
Différences positives de change			130 035	167 571
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>811 814</b>	<b>781 993</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			733 629	674 293
Intérêts et charges assimilées			60 803	66 180
Différences négatives de change			17 382	41 519
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-245 343</b>
				<b>242 116</b>
			<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-1 595 438</b>
				<b>-870 599</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>70 011</b>	<b>146 827</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			70 011	101 577
Produits exceptionnels sur opérations en capital				45 250
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>70 046</b>	<b>91 313</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			70 046	91 149
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				164
			<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-34</b>
				<b>55 514</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-75 000	-57 644
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>1 446 455</b>	<b>3 466 710</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>2 966 928</b>	<b>4 224 151</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>-1 520 472</b>	<b>-757 441</b>

### III. ANNEXE

#### 1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ..... 8

- 1.1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ..... 8  
1.2 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE ..... 8

#### 2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ..... 9

#### 3 REGLES ET METHODES COMPTABLES ..... 10

- 3.1 IMMOBILISATIONS ..... 10  
    3.1.1 *Immobilisations incorporelles* ..... 10  
    3.1.2 *Immobilisations corporelles* ..... 11  
    3.1.3 *Immobilisations financières* ..... 11  
3.2 EVALUATION DES STOCKS ..... 12  
3.3 CRÉANCES ET DETTES ..... 12  
3.4 VALEUR MOBILIÈRES DE PLACEMENT ..... 13  
3.5 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE ..... 13  
3.6 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ..... 13  
3.7 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ..... 13  
3.8 DÉROGATIONS AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX ..... 13  
    3.8.1 *Changement de méthode d'évaluation* ..... 13  
    3.8.2 *Changements de méthode de présentation* ..... 14  
    3.8.3 *Informations complémentaires* ..... 14

#### 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF ..... 15

- 4.1 CAPITAL ..... 15  
4.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ..... 15  
    4.2.1 *Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice* ..... 15  
    4.2.2 *Tableau des amortissements* ..... 16  
    4.2.3 *Provision pour dépréciation des immobilisations* ..... 16  
4.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ..... 17

#### 4.4 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS ..... 17

#### 4.5 PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET DES CRÉANCES ..... 17

#### 4.6 ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ..... 18

#### 4.7 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS ..... 19

#### 4.8 CRÉANCES REPRÉSENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE ..... 19

#### 4.9 PRODUITS À RECEVOIR ..... 19

#### 4.10 COMPTES DE RÉGULARISATION ..... 20

    4.10.1 *Charges constatées d'avance* ..... 20

    4.10.2 *Ecarts de conversion* ..... 20

#### 5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF ..... 21

- 5.1 CAPITAUX PROPRES ..... 21  
5.2 ETAT DES PROVISIONS ..... 21  
    5.2.1 *Provisions pour risques* ..... 21  
    5.2.2 *Provisions pour charges* ..... 22  
    5.2.3 *Provision pour dépréciation des immobilisations* ..... 22  
    5.2.4 *Provision amortissements* ..... 23  
    5.2.5 *Provisions pour dépréciation des stocks* ..... 23  
    5.2.6 *Provisions pour dépréciation des créances* ..... 23  
5.3 ETATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES ..... 24  
5.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS ..... 25  
5.5 CHARGES À PAYER ..... 25

#### 6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT ..... 26

- 6.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES ..... 26  
6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION ..... 28  
6.3 TRANSFERT DE CHARGES ..... 28  
6.4 RÉSULTAT FINANCIER ..... 28  
6.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ..... 29  
6.6 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ..... 29  
    6.6.1 *Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité* ..... 29  
    6.6.2 *Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales* ..... 30

## 7INFORMATIONS DIVERSES .....31

<b>7.1 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE</b>	<b>31</b>
<b>7.2 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ...</b>	<b>31</b>
<b>7.3 RÉMUNÉRATION COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>31</b>
<b>7.4 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL .....</b>	<b>32</b>
7.4.1 <i>Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite .....</i>	<i>32</i>
7.4.2 <i>Participation des salariés .....</i>	<i>32</i>
7.4.3 <i>Cessions de droits.....</i>	<i>32</i>

# 1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 Activité de la société

Mastrad continue d'affirmer sa position dans le domaine des accessoires de cuisine connectée, avec un accent particulier sur la mesure et le suivi de la température pour la cuisson intérieure et extérieure. Sa marque phare ORKA, et en particulier le Meat°it 3, illustre cette stratégie et reste une référence appréciée pour sa fiabilité, malgré un marché devenu plus concurrentiel et l'arrivée de nouveaux acteurs technologiques.

Dans la continuité de son expertise de plus de dix ans dans les sondes connectées, Mastrad a poursuivi le développement de son nouveau produit innovant, le Temp°it®, thermomètre de cuisson 4-en-1 avec connectivité WiFi et Bluetooth. Ce produit, fruit d'un investissement important en R&D sur fonds propres, a fait l'objet de deux campagnes de précommandes via Kickstarter (fin 2024, 240 % de l'objectif atteint) et Indiegogo (mai 2025). Ces campagnes, ainsi que les préventes enregistrées lors du BBQ Expo de Paris (avril 2025), ont permis de financer la poursuite de son développement.

L'année a également été marquée par des incertitudes liées aux droits de douane entre la Chine et les États-Unis, marchés clés pour le groupe. Produisant principalement en Chine et vendant une part importante de ses produits aux États-Unis, Mastrad a subi un impact sur ses coûts logistiques. Pour sécuriser l'avenir, de nouveaux circuits d'approvisionnement alternatifs ont été validés, afin de réduire cette dépendance et de garantir la continuité des livraisons. Sur le plan juridique et financier, Mastrad est sortie officiellement de la procédure de sauvegarde au début de l'année 2025, avec l'adoption du plan de sauvegarde validée le 25 mars 2025 par le Tribunal. Ce plan, d'une durée de huit ans, prévoit un premier remboursement en mars 2026. M. Mathieu Lion a versé 200 000 € en compte courant.

## 1.2 Présence digitale

Mastrad a renforcé sa présence digitale autour de la marque ORKA et de ses produits connectés. Le site e-commerce [www.orka.tech](http://www.orka.tech) poursuit son développement, en synergie avec les marketplaces (Amazon notamment). Des campagnes marketing digital ciblées ont été menées, en particulier aux États-Unis et en Europe, autour des temps forts commerciaux (Thanksgiving, Black Friday, Noël).

Le contenu produit a permis de consolider une communauté engagée : vidéos de recettes, tutoriels d'utilisation, publications sur les réseaux sociaux (Instagram, YouTube, Facebook) et collaborations avec influenceurs spécialisés. Ces actions ont accru la notoriété de la marque, tout en soutenant la phase de précommandes de Temp°it.

### **1.3 Europe :**

Sur le marché européen, Mastrad a consolidé son partenariat avec M&Co, notamment via une opération réussie avec Intermarché. La marque a également été présente sur plusieurs salons internationaux de référence : Ambiente à Francfort (février 2025), The Inspired Home Show à Chicago (mars 2025) et Spoga+Gafa à Cologne (juin 2025), où le projet Temp°it a suscité un fort intérêt.

Ces événements doivent contribuer à renforcer la visibilité de Mastrad auprès des distributeurs spécialisés, en particulier dans le secteur du BBQ et de la cuisine connectée, pour avoir des relais de distribution pour Temp°it.

### **1.4 Etats-Unis :**

Le marché américain reste un pilier stratégique pour Mastrad, notamment grâce à la distribution historique du Meat°it 3 par Williams Sonoma. Les campagnes digitales et la dynamique autour du lancement de Temp°it ont permis d'entretenir l'intérêt des consommateurs américains pour les sondes de cuisson connectées, en particulier dans le cadre du BBQ et de la cuisine outdoor.

### **1.5 Industriels :**

Sur l'axe industriel (OEM et co-développements), Mastrad a engagé des discussions avec trois industriels internationaux, dont un projet a déjà donné lieu à la réalisation de premiers prototypes fonctionnels. Ces partenariats portent sur des intégrations de la technologie de sondes connectées dans des appareils de cuisson et électroménagers. Ils visent à diversifier les revenus de la société au-delà des ventes B2C et à accélérer le déploiement de ses innovations via des alliances stratégiques.

## **2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE et PERSPECTIVES.**

Depuis la clôture de l'exercice au 30 juin 2025, Mastrad a poursuivi son développement international et digital. La société a participé au salon IFA 2025 (Berlin, septembre 2025), événement de référence pour les technologies grand public, confirmant son ambition de se positionner comme un acteur reconnu du segment cuisine connectée.

Le 4 août 2025, Mastrad a annoncé la mise en place d'un financement obligataire d'un montant maximal de 1 450 000 €, souscrit par Hexagon Capital Fund et la SCI Beluga (holding du dirigeant). Ce financement, assorti de bons de souscription d'actions (BSA), vise à sécuriser les ressources nécessaires à la finalisation du projet Temp°it et au soutien de la trésorerie du groupe.

Sur le plan produit, la société a confirmé que la commercialisation de Temp°it est désormais prévue au printemps 2026, en raison de défis techniques rencontrés dans la mise au point de ses quatre sondes de température simultanées. Malgré ce décalage, les retours des salons professionnels (Ambiente, Chicago, Spoga, IFA) confirment l'intérêt et le potentiel du produit auprès de la distribution internationale.

Pour l'année à venir, Mastrad poursuit sa stratégie autour de trois axes :

- Innovation et produits : finalisation de Temp°it et signature des co-développements industriels.
- Renforcement digital : accélération des ventes en ligne, SEO, campagnes ciblées et communauté sociale active.
- Développement international : consolidation des partenariats en Europe et aux États-Unis, activation de nouveaux circuits d'approvisionnement pour sécuriser la supply chain.

En conclusion, malgré un environnement de marché difficile et des délais prolongés dans ses projets, Mastrad conserve une trajectoire de redressement et d'innovation, et entend conforter sa position d'acteur reconnu de la cuisine connectée.

\* \* \*

### 3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les perspectives de croissance quant aux nouveaux produits commercialisés nous permettent d'établir les présents comptes sociaux selon le principe de la continuité d'exploitation.

En conséquence, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Toutefois, si ces éléments devaient être moins favorables qu'envisagés, la société pourrait avoir à faire face à un risque de liquidité et à une possible remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels couvrant la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France pour l'établissement des comptes annuels ouverts à compter du 1er janvier 2005.

### **3.1 Immobilisations**

#### **3.1.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les frais d'établissement principalement composés de frais d'augmentation de capital sont amortis sur 5 ans.

Les frais de recherche et de développement sont amortis sur une durée de 5 ans. Au 30 juin 2025, ils s'élèvent à 440 576 € et ils correspondent aux frais d'achats de dessins auprès de designers.

Les amortissements des brevets sont pratiqués suivant le mode linéaire sur une durée de 10 ans.

Les droits liés aux brevets, acquis par la société MASTRAD au moyen de redevances, sont comptabilisés en autres charges.

Au 30 juin 2025, les montants qui demeurent enregistrés au compte brevets, correspondent aux brevets acquis par la société Mastrand SA.

Le poste de Concessions, Brevets et droits similaires, dont la valeur brute totale est de 729 197€.

A la date du 30 juin 2025, aucune perte de valeur n'est à constater, en complément des amortissements pratiqués, au vu de la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles. En conséquence, aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

#### **3.1.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée :

*Matériel industriel	5 ans
*Agencements	10 ans (stand sur 3 ans)
*Mobilier	5 à 10 ans (stand sur 3 ans)
*Matériel de transport	5 ans
*Matériel Informatique	5 ans

Au cours de l'exercice, des investissements en immobilisations corporelles ont été réalisés pour un total de 103 196€. Ces investissements sont principalement constitués de matériels et outillages.

Les avances et acomptes concernant principalement de l'outillage industriel ont une valeur au 30 juin 2024 de 295 061 €

### 3.1.3 Immobilisations financières

#### Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société MASTRAD détient au 30 juin 2025 :

- 100 % du capital de MASTRAD Inc. pour un montant de 500 000 \$,
- 100 % du capital de MASTRAD HONG KONG LIMITED, pour un montant de 10 000 HKD

Nous avons passé une provision pour dépréciation des titres de notre filiale MASTRAD INC détenue à 100% à hauteur de 370 633.54€ au 30 juin 2022.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Ce principe justifie la non-dépréciation des titres de participation à l'actif du bilan pour MASTRAD Hong-Kong. Il en va de même des créances rattachées aux participations classées en comptes de Groupe 45 (cf ci-dessous en 3-3).

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garanties pour un montant de 326 317 € principalement lié :

- au dépôt de garantie d'un montant de 87 262€ versé par ORKA lors de la signature du bail en septembre 2022 qui a été transféré lors de la TUP et réactualisé pour un montant de 3 273€ en 2023 et 2025,
- le versement sur le compte de séquestre pour un montant de 66 667€ à la demande du Tribunal afin de couvrir une partie de la 1ere échéance du plan de sauvegarde qui sera versée n mars 2026
- et à des composants en stock chez un prestataire pour un montant de 163 155 €.

### **3.2 Evaluation des stocks**

La valorisation des stocks est faite au coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Ce coût est calculé à partir du prix de revient qui correspond :

- au prix d'achat en euro, au cours fixé pour la livraison,
- augmenté des droits de douane, et des frais de transport à la charge de l'entreprise jusqu'à l'entrée à l'entrepôt.
- pour les livres, des droits d'auteur forfaitaires sont ajoutés.

Les stocks sont dépréciés à 100% pour les produits défectueux, et à 30% pour les produits de second choix.

Les produits à rotation lente sont dépréciés à 10% pour les produits stockés pendant 18 mois, 20% pour 36 mois, 50% pour 54 mois, 75% pour 72 mois, 90% pour 90 mois et 100% s'il n'y a aucune rotation.

Au 30 juin 2025, le stock brut s'élève à 77 652€, aucune provision pour dépréciation du stock n'a été passée.

### **3.3 Crédances et dettes**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

Ce calcul tient compte des remboursements de l'assurance-crédit.

Au 30 juin 2025, le poste clients s'établit à 100 621 €. Il n'y a pas de créances douteuses.

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants des sociétés filiales qui s'élèvent à <9 125€> pour Mastrad HKG et 6 783 657 € pour Mastrad Inc, ainsi que BELUGA pour un montant de 256 291€ auxquels il convient de rajouter les intérêts courus sur comptes courants de 427 594 € pour l'ensemble des comptes courants.

Suite à une décision de gestion, il a été décidé de constater une provision pour dépréciation de la créance de notre filiale MASTRAD INC au 30 juin 2022 pour un montant de 6 160 000 €. Cette provision a été réajustée :

- au 30 juin 2023 pour un montant de 253 315€ correspondant principalement aux intérêts liés aux comptes courants,
- au 30 juin 2024 pour un montant de 669 465 €,
- au 30 juin 2025 pour un montant de 131 711€ ce qui la porte à 7 214 492€. Elle est susceptible d'être réajustée lors des prochains exercices en fonction de l'activité future de notre filiale.

Le solde restant est constitué de créances sur l'Etat, d'impôts divers et de TVA.

Un emprunt obligataire avait été émis en décembre 2019 d'un montant de 1 000K€ remboursable en novembre 2023 pour un montant de 583K€. Cet emprunt a été remboursé partiellement pour un montant de 739K€ lors de l'augmentation de capital de février 2023 par compensation de créances. Il reste donc l'OCABSA 2024 d'un montant nominal de 260 590€ à un taux d'intérêt annuel de 6% et une prime de non-conversion de 4% d'une durée de 5 ans.

Courant juin 2022, nous avions finalisé une émission d'obligations convertibles en actions de 500k€ entièrement souscrite par des fonds gérés par NextStage AM le 31 mai 2022.

Les principaux termes en sont les suivants :

- Taux intérêt annuel 8%,
- Prime de non-conversion 4%, durée 18 mois,
- cours de conversion : 0.2€. les 6 premiers mois puis 0.167€.

Opération	Fonds	Nombre d'OC	Montant nominal	Montant intérêts courus (au 17/02/23)	Echéance	Horizon du fonds	Montant remboursé	Montant Nominal restant
OCABSA 2021 FCPI CAP 2022	FCPI CAP 2022	106 330	106 330,00 €	839,21 €	13/11/2022	2 022	107 169	-
OCABSA 2021 FCPI CAP 2023	FCPI CAP 2023	333 173	333 173,00 €	2 629,55 €	13/11/2023	2 023	335 803	-
OCABSA 2021 FCPI CAP 2022	FCPI CAP 2022	106 330	106 330,00 €	2 429,47 €	13/11/2022	2 022	108 759	-
OCABSA 2021 FCPI CAP 2023	FCPI CAP 2023	333 173	333 173,00 €	7 612,37 €	13/11/2023	2 023	340 785	-
OCABSA 2021 FCPI CAP 2023	FCPI CAP 2023	4 165 200	583 128,00 €	7 718,56 €	30/11/2023	2 023	590 847	-
OCABSA 2021 FCPI CAP 2024	FCPI CAP 2024	2 032 886	284 604,04 €	3 659,16 €	30/11/2024	2 024	110 352	177 912
OCABSA 2021 FCPI France In	FCPI France In	944 771	132 267,94 €	1 695,90 €	30/11/2024	2 025	51 285	82 679
OC 2022 FCPI 2020	FCPI 2020	320 290	320 290,00 €	12 776,50 €	24/11/2023	2 028	-	320 290
OC 2022 UFF 3	UFF 3	179 710	179 710,00 €	7 168,71 €	24/11/2023	2 028	-	179 710
TOTAL		8 521 863	2 379 005,98 €	26 584,21 €			1 645 000	760 590

Suite à la crise sanitaire nous avions pu mettre en place 2 PGE d'un montant global de 680K€ par le biais de nos partenaires financiers. Le remboursement a débuté en juin 2022 mais

depuis le 16 janvier 2024, date de la procédure de sauvegarde les remboursements sont suspendus. Le capital restant dû s'élève à 417 544 €.

Le plan de sauvegarde a été validé par le Tribunal le 25 mars 2025 et les prêts seront remboursés selon les modalités fixées par le plan.

### **3.4 Valeurs mobilières de placement**

A la clôture de l'exercice, il n'y a pas de valeur mobilière de placement.

### **3.5 Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent au 30 juin 2025 à 264 153 €, elles correspondent principalement à des charges relatives à l'activité du 2ème semestre 2025.

### **3.6 Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

### **3.7 Provision pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges s'élèvent à 601 917 €, elles sont constituées de 482 062€ pour écart de conversion sur les transactions en monnaies étrangères et essentiellement sur les échanges en Dollars et de 119 855€ pour la prime de non conversion des contrats d'obligations.

### **3.8 Dérogations aux principes généraux**

#### **3.8.1 Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 3.8.2 Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### 3.8.3 Informations complémentaires

#### EFFECTIF ET REPARTITION PAR SERVICE

effectif commerciaux-RD et Marketing			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRE	2	1	3
EMPLOYE	1	0	1
TOTAL	3	1	4

effectif back -Office			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRE	0	1	1
EMPLOYE	0	0	0
TOTAL	0	1	1

effectif Total			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
CADRE	2	2	4
EMPLOYE	1	0	1
TOTAL	3	2	5

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 4.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2025
Frais d'établissement et de développement	616 245				616 245
Autres postes d'immobilisation incorporelles	1 124 193	303 101		10 158	1 417 137
<b>Total 1 Incorporelles</b>	<b>1 740 438</b>	<b>303 101</b>	<b>0</b>	<b>10 158</b>	<b>2 033 382</b>
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	45 096				45 096
Installations techniques, matériels et outillages	4 573 700	103 196			4 676 897
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 447				70 447
Emballages récupérables et divers					
<b>Total 2 Corporelles</b>	<b>4 689 243</b>	<b>103 196</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 792 440</b>
Immobilisations corporelles en cours (1)					
<b>Total 3 Encours Corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acomptes	349 930	68 771		93 039	325 663
<b>TOTAL</b>	<b>6 779 612</b>	<b>475 068</b>	<b>0</b>	<b>103 197</b>	<b>7 146 483</b>

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

#### 4.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2025
Frais d'établissement et de développement	558 061	25 088		583 149
Autres immobilisations incorporelles	521 483	104 810		626 293
<b>Total 1</b>	<b>1 079 543</b>	<b>129 898</b>	<b>0</b>	<b>1 209 441</b>
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	7 644	4 510		12 154
Installations techniques, matériels et outillages	3 495 473	366 573		3 862 046
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	45 617	3 520		49 136
Emballages récupérables et divers				
<b>Total 2</b>	<b>3 548 734</b>	<b>374 602</b>	<b>0</b>	<b>3 923 336</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 628 278</b>	<b>504 500</b>	<b>0</b>	<b>5 132 778</b>

#### 4.1.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5-2-3 Etat des provisions](#).

## **4.2 Immobilisations financières**

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 30/06/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/06/2025	Provision	Valeur Nette au 30/06/2025
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	371 753			371 753	370 634	1 119
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	258 273	68 045		326 318		326 318
<b>TOTAL</b>	<b>630 025</b>	<b>68 045</b>	<b>0</b>	<b>698 070</b>	<b>370 634</b>	<b>327 437</b>

Provision pour dépréciation des titres Mastrad Inc à 100% (370k€)

## **4.3 Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours**

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 30/06/2025
Matières premières			
Marchandises	77 652		77 652
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
<b>TOTAL</b>	<b>77 652</b>	<b>0</b>	<b>77 652</b>

#### **4.4 Provisions pour dépréciation des stocks et des créances**

Se référer au paragraphe [5-2-4 et 5-2-6 Etat des Provisions.](#)

#### **4.5 Etat des échéances des créances**

Les créances détenues par la société s'élèvent à 8 130 979 € en valeur brute au 30/06/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>326 318</b>	<b>326 318</b>	<b>0</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	326 318	326 318	
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>7 804 661</b>	<b>7 804 661</b>	
Clients	100 621	100 621	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	188 404	188 404	
Groupe et associés	7 211 251	7 211 251	
Débiteurs divers	40 232	40 232	
Charges constatées d'avance	264 153	264 153	
<b>TOTAL</b>	<b>8 130 979</b>	<b>8 130 979</b>	<b>0</b>
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

#### **4.6 Créances clients et comptes rattachés**

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024
Créances clients et comptes rattachés	100 621		100 621	390 673
Autres créances	7 439 887	7 214 492	225 395	778 049
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>7 540 508</b>	<b>7 214 492</b>	<b>326 016</b>	<b>1 168 722</b>

Provision pour dépréciation du compte courant Mastrad Inc (7 215k€)

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2025	2024
Clients sociétés affiliées consolidées France	0	0
Clients sociétés mères et Divers		
Clients sociétés affiliées consolidées	7 214 607	7 427 969
Clients factures à établir Groupe		
<b>TOTAL</b>	<b>7 214 607</b>	<b>7 427 969</b>

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 3-3](#).

#### **4.7 Créances représentées par des effets de commerce**

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Effets de commerce	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4.8 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	0	0
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	77 984	0
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant	427 594	447 255
<b>TOTAL</b>	<b>505 578</b>	<b>447 255</b>

## 4.9 Comptes de régularisation

### 4.9.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 264 153 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Charges d'exploitation	264 153	358 140
Charges financières		295
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>264 153</b>	<b>358 435</b>

### 4.9.2 Ecarts de conversion

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur au moment de l'opération.

Les créances, les dettes et les disponibilités figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice.

Lorsque l'application du taux de conversion a pour effet de modifier les montants des créances ou des dettes en monnaie nationale qui ont été précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires, en attente de régularisations ultérieures.

- Lorsque la différence correspond à une perte latente, celle-ci est enregistrée au compte écart de conversion – Actif. Parallèlement, la perte latente entraîne la constitution d'une provision pour risque d'égal montant, non déductible fiscalement.
- Lorsque la différence correspond à un gain latent, celle-ci est enregistrée au compte Ecart de conversion – Passif. Le gain latent n'intervient pas dans la formation du résultat, Il est enregistré au passif du bilan.

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	482 046	Diminution des dettes	22 047
Augmentation des dettes	16	Augmentation des créances	79 323
<b>TOTAL</b>	<b>482 062</b>	<b>TOTAL</b>	<b>101 370</b>

## 5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 5.1 Composition du capital social

Les comptes de l'exercice 2025 ont fait apparaître un résultat de -1 520 472 €.

Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce déficit a été affecté au poste autres réserves.

	SITUATION au 01 07 2024	AUGMENTATION	DIMINUTION	SITUATION au 30 06 2025
CAPITAL	1 648 559 €	- €	1 236 419 €	412 140 €
PRIME EMISSION	2 340 928 €	- €	- €	2 340 928 €
RESERVES LEGALES	- €	- €	- €	- €
AUTRES RESERVES	- €		- €	- €
REPORT A NOUVEAU	- 1 530 221 €	- 757 441 €	1 236 419 €	- 1 051 243 €
RESULTAT N / N-1	- 757 441 €	- 1 520 472 €	757 441 €	- 1 520 472 €

Ainsi, au 30 Juin 2025, le capital social se compose de 82 427 924 actions d'une valeur nominale de 0,005 euro chacune.

## **5.2 Etat des provisions**

Le détail des provisions par nature est le suivant :

### **5.2.1 Provisions pour risques**

<b>Chiffres exprimés en euros</b>	<b>Au 30/06/2024</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Au 30/06/2025</b>
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	4 828	482 062	4 828	482 062
<b>TOTAL</b>	<b>4 828</b>	<b>482 062</b>	<b>4 828</b>	<b>482 062</b>

### **5.2.2 Provisions pour charges**

<b>Chiffres exprimés en euros</b>	<b>Au 30/06/2024</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Au 30/06/2025</b>
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		119 855		119 855
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>119 855</b>	<b>0</b>	<b>119 855</b>

### 5.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Dotations	Reprises	Au 30/06/2025
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	370 634			370 634
Provisions autres immos financières				
<b>TOTAL</b>	<b>370 634</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>370 634</b>

### 5.2.4 Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Dotations	Reprises	Au 30/06/2025
Matières premières				
Stocks défectueux	0	0	0	0
Stocks lents	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2.5 Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Dotations	Reprises	Au 30/06/2025
Poste : Clients douteux	3 774	0	3 774	0
Poste : Autres créances douteuses	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 774</b>	<b>0</b>	<b>3 774</b>	<b>0</b>

### 5.2.6 Provisions pour dépréciation des autres créances

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2024	Dotations	Reprises	Au 30/06/2025
Poste : Compte courant MASTRAD INC	7 082 781	131 711	0	7 214 492
Poste : Compte courant	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 082 781</b>	<b>131 711</b>	<b>0</b>	<b>7 214 492</b>

### 5.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	151 945			151 945
Autres emprunts obligataires	760 590			760 590
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	58 661	58 661		
à plus d'1 an à l'origine	417 545	1		417 544
Emprunts et dettes financières divers	9 166	9 166		
Fournisseurs et comptes rattachés	905 154	905 154		
Personnel et comptes rattachés	25 461	25 461		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 949	66 949		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	33 633	33 633		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	5 729	5 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	265 416	265 416		
Autres dettes	3 537	3 537		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	40 090	40 090		
<b>TOTAL</b>	<b>2 743 877</b>	<b>1 413 798</b>		<b>1 330 079</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Les emprunts obligataires se détaillent comme suit au 30 juin 2025 :

Opération	Fonds	Nombre d'OC	Montant nominal	Montant intérêts courus (au 17/02/23)	Echéance	Horizon du fonds	Montant remboursé	Montant Nominal restant
OCABSA 2020	FCPI CAP 2022 IR	106 330	106 330,00 €	839,21 €	13/11/2022	2 022	107 169	-
OCABSA 2020	FCPI CAP 2023 ISF	333 173	333 173,00 €	2 629,55 €	13/11/2023	2 023	335 803	-
OCABSA 2021	FCPI CAP 2022 IR	106 330	106 330,00 €	2 429,47 €	13/11/2022	2 022	108 759	-
OCABSA 2021	FCPI CAP 2023 ISF	333 173	333 173,00 €	7 612,37 €	13/11/2023	2 023	340 785	-
OCABSA 2023	FCPI CAP 2023 ISF	4 165 200	583 128,00 €	7 718,56 €	30/11/2023	2 023	590 847	-
OCABSA 2024	FCPI CAP 2024	2 032 886	284 604,04 €	3 659,16 €	30/11/2024	2 024	110 352	177 912
OCABSA 2024	FCPI France Innovation 1	944 771	132 267,94 €	1 695,90 €	30/11/2024	2 025	51 285	82 679
OC 2022	FCPI 2020	320 290	320 290,00 €	12 776,50 €	24/11/2023	2 028	-	320 290
OC 2022	UFF 3	179 710	179 710,00 €	7 168,71 €	24/11/2023	2 028	-	179 710
<b>TOTAL</b>		<b>8 521 863</b>	<b>2 379 005,98 €</b>	<b>26 584,21 €</b>			<b>1 645 000</b>	<b>760 590</b>

Suite à l'augmentation de capital de février 2023, seuls subsistent les deux emprunts obligataires convertibles suivants :

- OCA 2022 émis le 24 mai 2022 d'un montant nominal de 500 000€ rémunéré au taux d'intérêt annuel de 8% et une prime de non-conversion de 4% d'une durée de 18 mois, le cours de conversion : 0,2€ les 6 premiers mois puis 0,167€.
- OCABSA 2024 émis le 20 novembre 2019 d'un montant nominal de 416 872€ compensé partiellement pour un montant de 156 282€ à un taux d'intérêt annuel de 6% et une prime de non-conversion de 4% d'une durée de 5 ans.

Ces 2 emprunts sont gelés pendant la procédure de sauvegarde qui a débutée le 16 janvier 2024.

Le plan de sauvegarde a été validé par le Tribunal le 25 mars 2025 et les prêts seront remboursés selon les modalités fixées par le plan.

## 5.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Fournisseurs Groupe		
Fournisseurs France	659 448	540 105
Fournisseurs Etrangers	169 060	146 669
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues	76 645	145 037
<b>Valeurs nettes comptables</b>	<b>905 153</b>	<b>831 811</b>

## 5.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905 154	831 812
Dettes fiscales et sociales	131 773	167 534
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	151 945	92 445
Autres emprunts obligataires	760 590	760 590
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	476 206	424 212
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic : )	9 166	9 166
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 509	
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	268 953	62 300
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	40 090	
<b>DETTES</b>	<b>2 748 386</b>	<b>2 348 059</b>

## 6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025			Exercice 2024
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	114 579	4 267	118 845	1 541 556
Ventes de produits finis	150		150	-54
Production vendue de services	351 183		351 183	368 104
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>465 912</b>	<b>4 267</b>	<b>470 179</b>	<b>1 909 607</b>
%	99,09 %	0,91 %	100,00 %	

## **6.2 Autres produits d'exploitation**

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024
Production stockée		
Production immobilisée	295 061	296 136
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	8 000	3 000
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	36 733	87 031
<b>TOTAL</b>	<b>339 794</b>	<b>386 167</b>

## **6.3 Transfert de charges**

La société Mastrad SA a facturé au titre de la répartition des frais généraux entre les sociétés du groupe (frais de personnel, charges sociales, loyer...) :

- 11 718 € HT à la société Mastrad Finance.
- 31 406 € HT à la société Mastrad Inc.

Ces sommes sont comptabilisées au compte 7088.

## **6.4 Résultat financier**

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -245 343 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>566 471</b>	<b>1 024 108</b>
Produits financiers de participations	430 950	447 255
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	658	405 321
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 828	3 961
Différences positives de change	130 035	167 571
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>811 814</b>	<b>781 993</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	733 629	674 293
Intérêts et charges assimilées	60 803	66 180
Différences négatives de change	17 382	41 519
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-245 343</b>	<b>242 116</b>

## 6.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -34 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>70 011</b>	<b>146 827</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	70 011	101 577
Produits exceptionnels sur opérations en capital		45 250
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>70 046</b>	<b>91 313</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70 046	91 149
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		164
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-34</b>	<b>55 514</b>

## 6.6 Impôt sur les bénéfices

La société MASTRAD est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société .

### 6.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégitations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL		0	-1 574 462			-75 000	-1 520 472

Exercice 2025		
Bénéfice comptable de l'exercice		
1. Réintégitations fiscales		861 394
2. Déductions fiscales		915 383
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		1 574 462
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		1 574 462

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

#### 6.6.2 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2025
Résultat de l'exercice	
- Impôt sur les bénéfices	
- Crédits d'impôts :	0
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
autres imputations	
<b>Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)</b>	<b>0</b>
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
<b>Résultat hors dispositions fiscales</b>	<b>0</b>

Il est rappelé qu'au 30 juin 2024, le montant des déficits reportables s'élève à 15 434 K€

## 7 INFORMATIONS DIVERSES

### 7.1 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
MASTRAD INC (USA)	100	100%	- 8 003 576 USD	- 771 761 USD
MASTRAD HK (HONG KONG)	9999	100%	206 680 HKD	44 288 HKD

### 7.2 Rémunération des Commissaires aux comptes :

Les honoraires payés sur l'exercice 2024/2025 s'élèvent à 17 000€ TTC.

### 7.3 Engagements sur le personnel

#### 7.3.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Au niveau des comptes sociaux, Mastrad SA ne comptabilise pas de provision retraite.

Cependant, une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée au niveau des comptes consolidés pour un montant de 6 770 €.

#### 7.3.2 Participation des salariés

En application des articles L.3321-1 et suivants du code du travail, il est institué un régime de participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

La participation est liée aux résultats de l'entreprise. Elle existe en conséquence dans la mesure où ces derniers permettent de dégager une réserve de participation positive.